

Appel à projets 2021

« Recyclage foncier des friches »

Accompagnement de la Région Nouvelle-Aquitaine

Vous souhaitez candidater à l'Appel à projets « Recyclage foncier » en région Nouvelle-Aquitaine, coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du Plan de relance – Fonds Friches -

Pour connaître les critères d'éligibilité et les modalités de dépôt des dossiers, consultez l'appel à projets régional sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-relance-fonds-friches-appel-a-projets-de-l-r5257.html>

Dans cet AAP, la Région accompagne les candidats dans le dépôt des dossiers et notamment sur le volet ingénierie via les ressources du cluster Odeys Construction et aménagement durables.

A. Modalités d'accompagnement de la Région

En amont de votre dépôt de candidature, vous pouvez contacter les services de la Région, par courriel pour un soutien au dépôt de candidature dans les deux cas suivants :

1. Vérification de la complétude du dossier : un candidat a la possibilité de saisir la Région qui, via le cluster Odeys, vérifiera si son dossier est complet.
2. Accompagnement financier pour la finalisation du dossier : s'il manque des éléments techniques, la Région pourra accompagner le candidat dans le financement d'une étude technique ponctuelle (diagnostic dépollution, diagnostic désamiantage, évaluation des coûts de démolition, étude de végétalisation, ...) à hauteur de
 - ✓ 70 % du montant TTC de l'étude pour les territoires prioritaires au titre de la politique de la ville et de la politique contractuelle territoriale (territoires à vulnérabilité forte), aide plafonnée à 10 000€, en un seul versement sur présentation de la facture acquittée
 - ✓ 50 % du montant TTC de l'étude pour les autres territoires, aide plafonnée à 10 000€, en un seul versement sur présentation de la facture acquittée

La Région et Odeys étudieront la maturité du dossier du candidat et les compléments éventuels à fournir avant le dépôt du dossier, cette étape d'analyse est un préalable à la décision de l'accompagnement financier.

B. Dossier de candidature et contacts

L'accompagnement de la Région se déroule en deux étapes :

1^{ère} étape : contact par courriel à la Région - Direction Urbanisme Logement Politique de la Ville - unité foncier (foncier-urbanisme@nouvelle-aquitaine.fr) en présentant, en quelques lignes, le projet.

2^{ème} étape : La Région revient vers vous pour les suites à donner et le traitement administratif de votre demande